

UN AN APRÈS LE DÉBUT DE LA GRANDE MARCHÉ DU RETOUR

**JUSTICE POUR LA
PALESTINE**

LEVÉE IMMÉDIATE DU BLOCUS DE GAZA IMPOSÉ PAR ISRAËL DEPUIS 12 ANS

Gaza : étroite enclave palestinienne de 365 km² entre la mer Méditerranée, Israël et l'Égypte, où vivent enfermés 2 millions d'habitants, sous blocus israélien terrestre, aérien et maritime depuis 2007. Jamais dans l'histoire on n'a vu une population aussi nombreuse enfermée, bombardée, martyrisée sur une aussi longue période. C'est une expérimentation inhumaine que l'État d'Israël conduit sous le regard indifférent de la majorité des gouvernements occidentaux.

Le 30 mars 2018, à l'occasion de la journée de la Terre en Palestine (journée de protestation contre la confiscation des terres palestiniennes par Israël), commençaient les « Grandes Marches du Retour » à Gaza, grande mobilisation populaire pour le droit des Palestiniens à retourner sur leurs terres et pour la levée du blocus imposé à la Bande de Gaza par Israël. Ces manifestations pacifiques qui se tiennent depuis chaque vendredi, le long de la barrière de sécurité avec Israël, ont donné lieu à une répression israélienne meurtrière : plus de 250 morts et plus de 23 000 blessés palestiniens jusqu'à aujourd'hui. Selon la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU, la réponse d'Israël à ces manifestations « peut constituer des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ».



Le 30 mars 2019, la population de Gaza manifeste à nouveau en très grand nombre pour réclamer la levée du blocus israélien, l'arrêt de toutes les violations des droits des Palestiniens, de la colonisation et de l'occupation. Mobilisons-nous avec elle :

**Le blocus de Gaza constitue une punition collective, proscrite par
la 4^{ème} Convention de Genève, un crime de guerre selon le droit international.**

Les simples déclarations de la France condamnant le blocus sont sans effet.

ASSEZ DE PAROLES : IL FAUT DES ACTES !

**LA FRANCE DOIT AGIR AUJOURD'HUI POUR
LA LEVÉE DU BLOCUS IMPOSÉ PAR ISRAËL !**

Signataires :

.....

Contact : AFPS 49 22, rue du Maine 49100 Angers courriel : afpsanjou49@gmail.com